

Avis d'appel public à la concurrence

1 – Identification de l'organisme délégant

Mairie de St Pabu
49 rue du Bourg
29830 SAINT PABU
Tél. : 02 98 89 82 76

2 – Cadre et objet de l'appel à candidature

Procédure de délégation de service public dans le cadre d'une concession (article L1411-1 et suivants du C.G.C.T.) pour la reprise en gestion du camping municipal de l'Aber-Benoit

Durée prévisible de la convention : 15 à 20 ans à compter d'avril 2016

3 - Objet

Délégation de service public pour la reprise en gestion du camping municipal de l'Aber-Benoit

4 – Justifications à produire par le candidat quant à ses qualités et capacités

- Pièce 1 : lettre de candidature
Pièce 2 : description détaillée des garanties professionnelles et financières du candidat ou de son entreprise
Pièce 3 : description de l'expérience acquise par le candidat dans la gestion d'un équipement similaire
Pièce 4 : les attestations délivrées par les administrations et organismes compétents du pays où il est établi, datées et signées par le candidat, justifiant sur l'honneur qu'il n'a pas fait l'objet d'une interdiction de concourir, qu'il est à jour de ses obligations sociales et fiscales, qu'il n'a pas fait l'objet, au cours des 5 dernières années, d'une condamnation inscrite au bulletin N°2 du casier judiciaire.

5 - Modalités de présentation et de transmission du dossier de candidature

Le dossier de candidature est adressé sous double enveloppe par pli recommandé avec demande d'avis de réception postale, ou à déposer contre récépissé à la Mairie de St Pabu, 49 rue du Bourg 29830 SAINT PABU, aux horaires d'ouverture. L'enveloppe extérieure ne mentionnera que l'adresse ci-dessus. L'enveloppe intérieure portera la mention suivante: « Reprise en gestion du camping municipal de l'Aber-Benoit, candidature pour la délégation de service public. A n'ouvrir qu'en commission ». Les candidatures devront être rédigées en langue française. L'envoi des candidatures par voie électronique n'est pas autorisé.

6 - Déroulement de la procédure

- Le ou les candidat(s) sélectionné(s) à l'issue du présent appel à candidatures recevra(ont) un document de consultation sur la base duquel il(s) sera(ont) appelé(s) à présenter une offre.
- L'entrée en vigueur de la présente délégation (démarrage du service) est fixée prévisionnellement à avril 2016.

7 - Date d'envoi du présent avis aux publications

Le présent avis a été adressé aux organismes de publications le 7 janvier 2015.

8 - Date limite de réception des candidatures

Les dossiers de candidature devront parvenir ou être remis contre récépissé, en mairie au plus tard le 16 février 2015, 12h00. Pour toute information complémentaire contacter la mairie au 02 98 89 82 76 ou par mail : mairie-de-saint-pabu@wanadoo.fr

9 - Sélection des candidatures

Les candidats seront sélectionnés selon leurs références dans des opérations similaires ou connaissance du marché de l'hôtellerie de plein air ainsi que sur leurs capacités professionnelles et financières.